



**Club nautique de Longueuil**

601, chemin de la Rive

Longueuil (Québec)

J4H 4C9

450-646-0197

Réunion du Conseil d'administration du Club nautique de Longueuil Inc.

28 septembre 2022 à 17h00

Au chalet du Club nautique

## **Procès-verbal**

**1. Ouverture : 17 heures 10**

**2. Constatation du droit de présence et du quorum**

Sont présents :	Michel Signori	Commodore
	Patrice Gauvin	Vice-commodore
	Denis Grégoire	Trésorier
	Benoit Goyer	Maître de port
	Daniel Lajoie	Directeur des communications
	Luc Dupont	Directeur de l'entretien
	Raymond Lavoie	Secrétaire

Invités (e) : Mylène Pelletier Directrice  
André Gigard, Jean Duval et Bryan Peterson (à compter de 19 heures)

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1. Ouverture ;
2. Constatation du droit de présence et du quorum ;
3. Commentaires/modifications et adoption de l'ordre du jour ;
4. Lecture et approbation du procès-verbal précédent (31 août et 15 septembre 2022) ;
5. Rapport de la directrice Mylène Pelletier ;
6. Description de tâches : comptabilité et gérance ;
7. Mise à terre et brise-lames ;
8. Bilan financier ;
9. École de voile (suivi) ;
10. Bateau en cale sèche pour la saison 2023 (demande de M Andrew Caron) ;
11. Projet : vente de bateau et place à quai (Raymond Lavoie) ;
12. Affichage des PV sur le babillard et sur le site web dès leur adoption par le CA.
13. Départ de Lady Sue ;
14. Demande de Jean Duval ;
15. Chaîne de mouillage (mooring) ;
16. Grille tarifaire des membres et des locataires, saison 2023 ;
17. Mode de gestion du CNL ;

18. Poteau de lumière qui est retenu par des fils (suivi) ;
19. Muret de la baie *est* qui s'est affaissé (suivi) ;
20. Activités (suivi) ;
  - a) WIFI,
  - b) Informatique dans le bureau ;
21. Mise en demeure (suite) ;
22. Déversement d'huile dans le bassin ;
23. Demandes de nouveaux membres ;
24. Varia.

#### MODIFICATIONS OU AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR : Points ajoutés

13. Départ de Lady Sue ;
14. Demande de M Jean Duval ;
15. Chaîne de mouillage (mooring).

Proposé par Patrice Gauvin  
Appuyé par Denis Grégoire  
Accepté tel que modifié.

4. **Lecture et approbation du procès-verbal précédent.** Lecture des deux procès-verbaux. Proposé par Benoit Goyer, appuyé par Luc Dupont. Accepté à l'unanimité.
5. **Rapport de la directrice** Mme Mylène Pelletier.  
Mme Mylène Pelletier fait le bilan de la gestion du personnel de cette saison. Elle résume les difficultés rencontrées avec certains d'entre eux, et apporte ainsi un nouvel éclairage sur une éventuelle embauche pour la saison prochaine. Certains ont déploré le piètre salaire qu'ils ont reçu (comparativement à des amis qui ont œuvré dans le secteur privé). Elle dresse aussi le bilan des instructeurs de l'école de voile, et explique comment elle voit l'organisation pour l'an prochain.
6. **Description de tâches : comptabilité et gérance.** Mylène travaille en ce moment sur ces deux descriptions. Elle nous présentera son rapport dès qu'elle aura terminé.
7. **Mise à terre et brise-lames.** Benoit Goyer nous informe davantage sur la sortie des brise-lames qui aura lieu le samedi 1er octobre. Il faut prévoir environ huit heures de travail, selon l'estimation du grutier. Nous pourrions avoir besoin de bénévoles pour achever le travail après sa sortie. Patrice Gauvin doit vérifier la disponibilité de quelques brise-lames usagés qui étaient en vente en début de saison. Dès que ces brise-lames seront hors de l'eau, nous pourrions évaluer leur état et les réparations à faire.

## Mise à terre

Daniel Lajoie mettra en place les services d'usage lors de la sortie (café, repas du samedi et du dimanche).

8. **Bilan financier à jour.** Denis Grégoire remet à chacun l'état financier des dépenses et des sommes restantes. Voir document en annexe.

Entretien : La limite est presque atteinte. Il reste quelques travaux à faire.

Maître de port : présentement on dépasse les montants fixés en début de saison.

Communication : il resterait entre 55% et 65% des montants non utilisés.

9. **Ecole de voile (suivi).** Aucun développement (à suivre).
10. **Bateau en cale sèche pour la saison 2023 (demande de M. Andrew Caron).** Le comité discute de la demande de M Andrew Caron. Chacun aimerait consulter la politique inscrite dans le document des règlements administratifs. On préfère remettre ce point dans une rencontre ultérieure. Peut-être devrions-nous réviser ce règlement et le faire accepter par l'AGA (à suivre).
11. **Proposition : Vente de bateau et place à quai.** Raymond Lavoie présente un projet, une proposition d'une procédure de la gestion de la place à quai lors de la vente d'un bateau. Ce document tient compte si le bateau est vendu par un membre ou par un locataire, ainsi que des modalités qui pourraient s'appliquer tout en respectant la priorisation que le CNL doit donner aux résidents de Longueuil. Les membres du CA prendront le temps de lire et de réfléchir sur ce projet (à suivre).
12. **Affichage de PV sur le babillard et sur le site web dès leur adoption.** En plus d'être placé sur le site web, le procès-verbal qui a été accepté par le CA verra sa version papier affichée sur le babillard qui mène au sous-sol.
13. **Départ de Lady Sue :** Après vérification dans les statuts et règlements, un membre conserve sa place à quai : absence d'une année et moins. Voir règlement administratif no. 15.2.6
14. **Demande Jean Duval.** M. Jean Duval fait la demande d'habiter le sous-sol du CNL pour la saison hivernal. Comme il n'y a plus de logement officiel au sous-sol, cette demande ne peut être retenue.
15. **Chaîne de mouillage (mooring).** Mouillage Benoit Goyer confirme que toutes les chaînes de mouillage ont été remplacées et qu'une inspection sera nécessaire à tous les cinq (5) ans.
16. **Grille tarifaire, membres et locataires, saison 2023 :** Point non discuté.

17. **Mode de gestion du CNL.** Point non discuté.

18. **Poteau de lumière qui est retenu par des fils.** Aucun développement (à suivre).

19. **Muret de la baie est qui s'est affaissé.** Aucun développement (à suivre).

20. **Activités (suivi) :**

a) **WIFI :** M.Daniel Lajoie explique que le projet mis en place n'est pas terminé. La dernière étape sera complétée après la sortie de l'eau en octobre. Il estime que l'ensemble du projet ne dépassera pas le 2 000,00\$.

b) **Informatique dans le bureau :** M Daniel Lajoie a aussi présenté le projet de mettre à jour les équipements informatiques du CNL. Il explique les soumissions de deux (2) entreprises (voir en annexe les deux soumissions).

Résolution 2022-09-31 no.1

Il est proposé par Daniel Lajoie et appuyé par Denis Grégoire de retenir la soumission d'Info-SERV et de procéder aux achats et à la mise en place du nouvel équipement.

Voté à l'unanimité.

21. **Suivi de la mise en demeure** Roch Francoeur. M Francoeur a fait parvenir une modification de sa mise en demeure. Denis Grégoire insiste sur le fait que les trois (3) personnes nommées dans cette lettre devront signer l'entente que le CNL leur propose (à suivre).

22. **Déversement d'huile dans le bassin :** Benoit Goyer a identifié un bateau rejetant des hydrocarbures dans le bassin. Le propriétaire de ce bateau sera rencontré. Michel Signori offre d'être présent à cette rencontre, avec Benoit.

23. **Demandes de nouveaux membres :** Raymond Lavoie présente cinq (5) demandes de mise en candidature :

Louis Guillou et Caroline Deshaies

Gilbert Dupont

Stephen Blanchard

Mario Jacob

Consuelo Martie

Ces candidats seront rencontrés par le CA. Lors de cette rencontre, il faudra tenir compte du lieu de résidence et des intérêts de chacun (à suivre).

24. **Varia :**

25. **Date de la prochaine réunion :** le 26 octobre 17 heures.

## 26. Période de questions des membres (19h00):

### **Bryan Peterson :**

M. Bryan Peterson fait un retour sur les réparations des soudures effectuées sur le brise-lames dans le passé. Selon lui un mauvais choix des entrepreneurs (soudure) et un travail mal fait est en cause dans la détérioration du brise-lames.

Dans un second point, il fait part du manque de sécurité et d'interventions : enfants courant sur les quais.

### **Jean Duval :**

M. Jean Duval veut connaître la décision du CA concernant sa demande d'habiter au club cet hiver.

Michel Signori répond à M. Bryan Peterson que le brise-lames sera sorti de l'eau, évalué et, qu'ensuite, on pourra prendre une décision sur les réparations.

Dans un second temps, il explique à M. Jean Duval que l'on ne peut lui accorder ce privilège, puisque ce n'est pas un logement au sens de la loi.

## 27. Fermeture : 19h50

Points qui n'ont pu être discutés par manque de temps :

- a) Grille tarifaire, membres et locataires : saison 2023
- b) Gestion du CNL
- c) Bornes de recharge
- d) Floraison du site Ville de Longueuil

---

Michel Signori  
Commodore.

---

Raymond Lavoie  
Secrétaire  
Pour Le Club nautique de Longueuil